

**Mesdames et Messieurs les Conseiller.es Communautaires  
de Sète Agglopôle Méditerranée**

**Le mensonge, les contre-vérités et le mépris du Droit et des citoyen.nes n'ont pas leur place dans une instance républicaine.**

**Vos représentant.es au sein du Conseil d'Administration de la SPLBT, Norbert Chaplin, Magali Ferrier, Loïc Linares et Jean-Guy Majourel, écrivent et répètent dans le rapport d'activité 2022 de la SPLBT qui est soumis à votre approbation que « la construction du parking Aristide Briand a été reportée suite à un déferlement de procédures juridiques engagées par l'Association Bancs Publics » (page 7 et page 20). Et ils précisent encore (page 13) que « Les travaux du parking devaient commencer début 2022. Les nombreux recours déposés par l'association Bancs Publics ont retardé le début des travaux d'un an ».**

**Mensonges**

**Si le début des travaux était prévu début janvier 2022, c'était sans aucun permis de démolir le kiosque, de déplanter des arbres, ni de construire le parking. Aucune autorisation. Rien.**

**Ces autorisations d'urbanisme ne sont intervenues que 8 mois plus tard, le 29 août 2022. Quelques jours après, les travaux commençaient et le kiosque était aussitôt démoli.**

**L'association Bancs Publics n'a cessé et ne cessera de réclamer que le Droit des citoyen.nes soit respecté.**

**La vigilance n'est jamais excessive et n'a rien d'un "déferlement"...  
sauf pour ceux qui estiment que le droit n'a pas sa place dans la Cité !**

**En tant qu'élus.es de la République,  
vous ne pouvez approuver ce rapport en l'état.**

**Association Bancs Publics**

**15 novembre 2023**